

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION DE
LA COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE**

(Libreville, session ordinaire du 27 avril 2019)

La Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) s'est réunie en session ordinaire le 27 avril 2019 à Libreville, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) pour le Gabon, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Président statutaire de la COBAC et Gouverneur de la BEAC.

Au cours de cette session, la COBAC a pris connaissance de la situation du secteur bancaire au 28 février 2019, ainsi que celle du secteur de la microfinance au 30 septembre 2018.

Examinant la situation des établissements de crédit et de microfinance en difficulté et en infraction par rapport à la réglementation, la Commission Bancaire a décidé d'appliquer des mesures d'assainissement, de restructuration et d'apurement du passif à certains établissements assujettis, et d'ouvrir des procédures disciplinaires à l'encontre d'autres établissements ainsi que de leurs dirigeants sociaux.

La Commission Bancaire a délivré des avis conformes pour l'agrément de cinq (5) établissements de microfinance (EMF), dont quatre (4) de deuxième catégorie et un (1) de première catégorie en réseau. Par contre, elle a refusé de donner un avis conforme à la demande d'agrément de deux (2) EMF.

De plus, la Commission Bancaire a :

- adopté les textes d'application des règlements CEMAC relatifs aux services de paiement ;
- pris acte des analyses et conclusions de la note d'information sur les indicateurs de solidité financière des institutions financières de la CEMAC et de la clientèle de ces institutions, présentée par son Secrétariat Général ;
- pris acte du rapport annuel 2018 sur le contrôle interne de son Secrétariat Général ;
- arrêté la liste des banques d'importance systémique pour l'année 2019.

Enfin, la Commission Bancaire a ratifié les actes pris par son Secrétaire Général et son Président et pris acte du compte rendu des habilitations de ce dernier.

Commencés à 11 heures 00 minutes, les travaux ont pris fin à 16 heures 15 minutes.

**Pour la Commission Bancaire,
Le Président,**



ABBAS MAHAMAT TOLLI